



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maîtres auxiliaires

Question écrite n° 30133

## Texte de la question

M. Franck Dhersin souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des maîtres auxiliaires de l'éducation nationale. En effet, pour 1997-1998 et 1998-1999, le ministère de l'éducation nationale avait donné pour consigne aux recteurs de réemployer tous les maîtres auxiliaires. Depuis cette date, la précarité de ces personnes est toujours d'actualité. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre afin de remédier à cette situation.

## Texte de la réponse

L'effort gouvernemental en faveur de la résorption de l'emploi précaire sera poursuivi durant l'année scolaire 1999/2000. Les concours réservés mis en place dès 1997 ont permis la titularisation de 7 681 maîtres-auxiliaires. Une quatrième session de ces concours sera organisée pour l'année 2000 afin de permettre de nouvelles titularisations. Mais d'ores et déjà, pour la prochaine rentrée scolaire, les mesures de réemploi mises en place lors des rentrées 1997 et 1998 seront reconduites.

## Données clés

**Auteur :** [M. Franck Dhersin](#)

**Circonscription :** Nord (13<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30133

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 1999, page 2928

**Réponse publiée le :** 19 juillet 1999, page 4426